

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 9
Procurations : 3

Objet :

Convention AMO relative au diagnostic de voirie et programme de travaux

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20240702-2024-07-02-055-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 2 juillet

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 26 juin 2024

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, M. Guillaume PEREZ, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Emilie VINCENT qui donne pouvoir à Mme Marie Laure BERTRAND, Mme Leila SMITH qui donne pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Jocelyne SCHWALLER qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre TROUILLOUD, M. Bernd BECK, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephan BOCKEN et M. Pierre REBEIX.

Absent : Nicolas GRES.

Secrétaire de séance : Marie-Laure BERTRAND

Mme le Maire **INFORME** le Conseil Municipal que,

L'Agence 01 a été sollicitée fin 2022 en vue d'un accompagnement de la commune d'Echenevex dans ses différents projets (voirie et bâtiments). Plusieurs missions ont été engagées avec l'Agence 01, et ont fait naître sur des besoins en matière de réfection et d'aménagements de voirie.

Préalablement à l'élaboration d'un planning de réfection des voiries, il convient en amont de réaliser un diagnostic de celles-ci. L'Agence 01 se propose d'intervenir dans ce sens à travers le projet de convention ci-annexée dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner la commune dans les domaines suivants :

- Définition des besoins et recensement des contraintes,
- Diagnostic de voirie,
- Assistance à la passation des marchés de travaux de voirie (option).

Le montant des études pré-opérationnelles est de 4 250 € HT. Le montant total de l'option est de 4 750 € HT, soit un montant total maximum de 9 000 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention avec l'Agence 01 relative à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à l'élaboration d'un diagnostic de voirie et d'un programme de travaux, d'un montant maximum avec option de 9 000 € ;

AUTORISE Mme le Maire à signer toutes pièces administratives, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

